

Intervention du Président de la Collectivité Territoriale de Martinique
Alfred Marie-Jeanne
Cérémonie de remise de prix aux lycéens méritants
Mercredi 10 juillet 2019, 14h30

Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements,
Chers lauréats et lauréates,
Mesdames, Messieurs,

Le meilleur accueil qui soit dans cet agora dénommé Frantz Fanon

Pour la troisième année consécutive, au nom de la Collectivité Territoriale de Martinique, j'ai le privilège de mettre à l'honneur des élèves qui viennent d'obtenir leur CAP, leur BAC ou leur BTS.

Ces jeunes, plus de 150, du public comme du privé, ont démontré que le travail paye.

Ces jeunes sont méritants. Ils ont démontré qu'ils étaient capables d'aller au bout de leur rêve, de combattre l'adversité et de surmonter leurs faiblesses.

Notre responsabilité d'adultes est d'accompagner les jeunes dans leur formation de citoyen de demain, et de les encourager sur cette voie.

Jeunes de mon Pays, je m'adresse directement à vous,

Certains vous ont eu des parcours difficiles, de tous ordres, des doutes, et même des tentations de renoncement. Vous avez prouvé à vous-mêmes, puis aux autres, que vous pouviez réussir. Ne lâchez donc plus rien !!

Je rappelle que l'éducation est une priorité de la Collectivité, qu'il s'agisse des dotations de fonctionnement, d'équipement, de la construction ou de la maintenance des établissements

Juste quelques chiffres **de l'année 2018**, pour mémoire :

- Plus de dix-neuf millions de dotations de fonctionnement alloués aux collèges et lycées,
- Plus de trois millions de dotations d'investissements,
- Le lycée Schœlcher à lui seul représente 22 214 917 € d'investissement sur 80 millions d'euros prévus au total,
- et 3 607 385 € d'aides accordées au titre des études supérieures.

Mais l'école, ce n'est pas seulement des bâtiments et des équipements.

L'essentiel se trouve dans les valeurs qui l'encadrent et la soutiennent. Quand ces valeurs vacillent, c'est tout un monde qui s'effondre.

Chers (es) lauréates et lauréats,

J'ai appris :

- qu'un élève d'origine haïtienne a mis tout en œuvre pour se faire accepter et développer des liens fraternels,
- que d'autres élèves revenant de classes ULIS (*Unités localisées pour l'inclusion scolaires*) ou SEGPA (*Section d'enseignement général et professionnel adapté*) ont fait preuve de beaucoup de volonté pour terminer l'année avec un tableau d'honneur et des encouragements,
- qu'une autre, qui aidait ses parents, a eu des résultats remarquables,
- que d'autres ont réglé des situations conflictuelles entre élèves avant qu'elles ne dégénèrent,

Vos initiatives ont été probantes et partant, efficaces. La voie est tracée et même balisée. Qu'elle soit celle de l'épanouissement pour vous et pour notre Pays.

Aux parents, aux élus, aux acteurs de l'éducation, je vous exhorte à laisser vivace le flambeau du mérite.

Mèsi an pil, Mèsi an chay.

Alfred MARIE-JEANNE
Président de la Collectivité Territoriale de Martinique